

12^{ème} édition de Tremplin Entreprises Un soutien renouvelé au capital risque

Co-organisé par le Sénat et l'ESSEC, Tremplin Entreprises se tiendra le 4 juillet 2011, au Palais du Luxembourg. Ce concours national permettra à 30 lauréats de présenter leur entreprise innovante à la communauté des investisseurs en capital risque. Le thème retenu cette année est **le facteur humain dans les relations entre investisseurs et entrepreneurs.**

Parmi les 223 candidatures examinées, 77 ont été sélectionnées sur dossier et ont passé un "grand oral" devant un comité de sélection composé de 60 professionnels du capital risque, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Philippe Adnot, Président du comité de sélection de Tremplin, Sénateur et Président du Conseil général de l'Aube précise que *"les porteurs de projets doivent être suffisamment matures pour justifier de demander une levée de fonds et que leur projet doit être suffisamment innovant pour que cela présente une rupture et donc une possibilité de développement intéressante"*

30 entreprises lauréates ont été sélectionnées dans quatre catégories : Logiciels et systèmes, Internet et services, Énergies, Matériaux & Composants et Sciences de la vie. Ces entreprises ont moins de 5 ans d'existence et la moitié d'entre elles se présente à Tremplin Entreprises pour une première ouverture de capital. Les lauréats recherchent entre 80 K€ et 5 M€ pour se développer. Le montant moyen des capitaux recherchés est de 1,7 M€.

Le lundi 4 juillet 2011, 4 Grands Prix de 10 000 € chacun seront remis aux entreprises les plus prometteuses et innovantes.

"La singularité de ce concours national est qu'il est entièrement orienté sur la recherche d'investisseurs. Etre lauréat de Tremplin est un gage de confiance, un label, décerné par la communauté d'investisseurs et de professionnels des entreprises de croissance en France", indique Julien Morel, Directeur exécutif d'ESSEC Ventures.

Un événement plébiscité par les précédents lauréats

Depuis 1999, 327 entreprises ont été lauréates et **plus de 75 % d'entre elles existent toujours.** L'étude menée entre mars et juin 2011 par ESSEC Solutions Entreprises sur un échantillon de 86 dirigeants d'entreprises lauréates conforte le potentiel de croissance et l'intérêt des investisseurs pour ces lauréats.

- 33% des lauréats réalisent un CA égal ou supérieur à 1 M€
- Elles emploient en moyenne 17 salariés et prévoient d'en recruter en moyenne 15 dans les trois prochaines années
- 65% des lauréats interrogés ont levé des fonds et autant envisagent une nouvelle levée de fonds d'une moyenne de 2,4 M€

Tremplin Entreprises est d'autant plus important que le capital risque est un maillon essentiel du financement de l'innovation en France et a permis, en 2010, à 458 start-up françaises de renforcer leurs fonds propres.

Afin d'encourager le capital d'amorçage, les Pouvoirs publics ont créé dans le cadre du programme des investissements d'avenir, un Fonds national d'amorçage (FNA) de 400 M€, géré par CDC Entreprises. *"Le FNA contribue à augmenter les moyens disponibles pour financer les entreprises innovantes, qui sont le socle du développement économique de notre pays dès leur démarrage. Cette initiative vise à créer et à développer un environnement favorable aux PME innovantes. Tremplin Entreprises participe pleinement à l'émergence de ces entreprises d'avenir"* précise Philippe Braidy, Président de CDC Entreprises.

A propos du Sénat www.senat.fr

Le Parlement est bicaméral. Dans cet équilibre institutionnel, le Sénat a constitutionnellement une vocation spécifique : il représente les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer, ainsi que, avec l'Assemblée nationale prochainement, les Français expatriés.

Le Sénat a deux missions principales : l'examen des projets et des propositions de loi, le contrôle de l'action du gouvernement. Il réfléchit, par ailleurs, aux transformations de la société et de l'économie.

Retrouvez le Sénat sur Facebook : www.facebook.com/senat.fr

A propos de l'ESSEC

L'ESSEC, École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales, fondée en 1907, est un acteur majeur de l'enseignement de la gestion sur la scène mondiale. Avec 4 300 étudiants, une large gamme de programmes en management, des partenariats avec les plus grandes universités dans le monde, un réseau de 37 000 diplômés, un corps professoral composé de 138 professeurs permanents, reconnus pour la qualité et l'influence de leurs recherches, l'ESSEC perpétue une tradition d'excellence académique et cultive un esprit d'ouverture au service des activités économiques, sociales et de l'innovation.

Pour toute information complémentaire : www.essec.fr

Co-organisées par le Sénat et l'ESSEC, les rencontres "Tremplin entreprises" sont financées sans apport de fonds publics, grâce au soutien de nombreux partenaires : fonds d'investissement, institutions de recherche, réseaux d'accompagnement des entrepreneurs, etc.

Contact presse

Olivia Retali
retali@essec.fr / +33 1 34 43 28 47

Pour plus d'informations : www.tremplinentreprises.com